Chécy : un grand débat pour le canal

Publication : mercredi 20 novembre 2013 15:31

La République du Centre, 20 novembre 2013

CHÉCY ■ L'ANCO propose un colloque au public sur le sujet, ce vendredi

Un grand débat pour le canal

Vendredi, l'ANCO, association pour la valorisation du patrimoine, du tourisme et de la navigation sur le canal d'Orléans, organise un grand rassemblement.

L'ANCO, association pour la valorisation du patrimoine, du tourisme et de la navigation sur le canal d'Orléans, organise, pour ses dix ans, une grande journée dédiée à l'avenir du canal, le 22 novembre, de 9 heures à 17 h 30, à l'espace George-Sand.

Ce colloque réunira les principaux propriétaires et gestionnaires du canal et les bénévoles, autour des thèmes qui portent sur la réhabilitation de ce territoire fluvial.

Situation bloquée

« Depuis 2010, il ne se passe plus rien, déplore Alain Pichon, vice-président de l'association. Nous allons remettre au goût du jour les promesses faites par le conseil général qui avait annoncé la remise en eau du canal pour 2012 et des travaux complémentaires en 2020. »

Or, depuis 2010, la situation est bloquée. « Dix-huit des vingt-sept écluses ont été rénovées, puis plus rien. Le problème ? C'est que le canal appartient encore à l'État, et qu'il est prêté à trois gestionnaires : l'AggIO, pour 800 mètres entre Orléans et le Cabinet vert, la DDT, du Cabinet vert à l'église de Combleux, et au conseil général sur 70 km, le dernier étant de nouveau confié à la DDT. »

AUX MANETTES. Alain Pichon, vice-président de l'ANCO.

Tous les acteurs du dossier attendus

Et le spécialiste de continuer son explication : « Le conseil général a déjà déboursé 25 millions pour le canal et veut bien le racheter pour l'euro symbolique, mais pas pour les 5 à 6 millions que l'État veut lui vendre. Quant à son alimentation en eau, il va falloir trouver une solution puisque les étangs sont devenus des bases de loisir. Pompage en Loire ? »

L'ANCO attend de voir, à ce colloque, tous les usagers qui sont intéressés par la réhabilitation du canal. Pour faire le point sur la situation, les différents acteurs de ce dossier sont attendus ainsi que les représentants des conseils régional et général ainsi que des services de l'État, et Jean-Pierre Sueur, président de la commission des lois au Sénat. ■

LE PROGRAMME DE LA JOURNÉE

9 heures. Objectifs, situation actuelle, remise en eau.

10 heures. Enjeux du tourisme terrestre et fluvial avec les associations.

12 heures. Présentation des expériences locales et aux Pays-Bas.

14 heures. Synthèse du matin, position de l'ANCO avec le Brochet et Loiret nature et environnement.

15 heures. Position du propriétaire et des gestionnaires du canal présentée par les instances concernées.

17 heures. Propositions de solutions présentées par l'ANCO.

.

Phoca PDF